

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL 9 SEPTEMBRE 2021**

Présents : Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames MISCHLER, LOCU CHARLIER et VILQUIN
Messieurs REYMOND, GUTRIN, LORIN, MICHEL F

Absente excusée : Mme JOLY

**Absents ayant
donné pouvoir :** M. FERREUX pouvoir à M.WERMEILLE
M. MICHEL A pouvoir à M. REYMOND
M. PIERRECY pouvoir à M. GUTRIN
M. ROYER pouvoir à M. LORIN

Date de la convocation : 03/09/2021

Monsieur Jérôme LORIN est nommé secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} JUILLET 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.

II – DELIBERATIONS

1- Avenants au marché de travaux

Monsieur le maire présente plusieurs avenants au marché de travaux :

- Avenant n° 1 à la convention AMO (Assistance de Maitrise d'Ouvrage) acceptée le 06/07/2017 par la commune, a pour objectif de corriger l'erreur de calcul sur le montant HT total des missions proposées par SOLIHA : le coût porté sur la convention s'élevait à 4 050.00 €, or en additionnant les montants correspondants aux 4 missions à effectuer le total exact de l'intervention s'élève à 4 950.00 € HT soit une différence de 900.00 €.

Avenant approuvé à l'unanimité.

- Lot 13 Métallerie entreprise BAVOYSI : Monsieur le Maire présente la plus-value de 1 875.00 € liée à la pose de sous face sur la terrasse et non prévue dans le 1^{er} devis, cela nécessite d'annuler et remplacer la délibération du 26/11/2020.

Modification approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

- Avenant n°1 lot 13 entreprise BAVOYSI correspondant à la pose de brise vue et portillon pour le logement 4 pour un montant de 3 815.00 €.

Avenant accepté à l'unanimité.

- Avenant n°1 lot 6 Plomberie sanitaire de - 2 874.08 € pour la non réalisation de travaux divers à la mairie.

Avenant accepté à l'unanimité.

2- Projet d'exploitation d'une carrière

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande avait été présentée il y a 4 ans, le conseil avait donné un avis favorable, mais l'entreprise n'a pas donné suite.

Monsieur le Maire présente le projet de l'entreprise SAS BETON PRO RUSTHUL d'exploitation d'une carrière de roche massive calcaire sur une superficie d'environ 16 hectares et l'installation d'une plate-forme de recyclage bétons d'une superficie de 2 hectares et demi.

Le projet serait situé au lieu-dit « La Liège » section U 1283p, U 1291 et aux lieux-dits « La liège » et « le Rocheret » section U 451.

Le débat s'installe, M. LORIN fait part de ses inquiétudes concernant le bruit lié aux tirs de mines, les poussières dans l'eau et dans l'air et le déboisement.

Monsieur le Maire précise que la phase d'étude sera d'une durée de 4 ans durant laquelle les différents organismes environnementaux seront consultés et qu'une enquête publique sera réalisée ou chacun pourra s'exprimer.

La durée d'exploitation prévue est de 30 ans à l'issue de laquelle l'exploitant a l'obligation de reboisement.

La commune restant propriétaire durant l'exploitation, elle percevra tous les ans la taxe de fortage.

Il est procédé au vote pour un accord de démarrage de la phase étude du projet et constituer un contrat de droit de fortage, trois votes contre Ms ROYER, LORIN et Mme VILQUIN et neufs votes pour.

3- Nomination d'un correspondant défense

La nomination du correspondant défense est reportée au prochain conseil.

4- Création de poste

Monsieur le maire propose l'avancement de grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe de l'agent assurant les fonctions de secrétaire de mairie et remplissant les conditions.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la création du poste et autorise le maire à modifier le tableau des effectifs.

5- RPQS 2020

Monsieur Alain REYMOND présente le rapport du prix, la qualité du service (RPQS) de distribution en eau potable de l'année 2020.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

6- Décision modificative budget eau

Afin de régulariser le budget prévisionnel eau 2021, Monsieur le Maire propose les mouvements de crédits suivants :

Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523	Fournitures non stockables	210.00 €	
TOTAL 011	Charges à caractère général	210.00 €	
D673	Autres charges exceptionnelles		210.00 €
TOTAL D67	Charges exceptionnelles		210.00 €

Décision modificative approuvée à l'unanimité.

III - DOSSIER EN COURS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'inspection d'académie a donné un avis favorable pour l'ouverture d'une 5^{ème} classe au groupe scolaire CIZE/NEY à partir du lundi 13 septembre 2021. Il est nécessaire de procéder aux travaux d'aménagement dans la salle de motricité durant cette période transitoire la classe se déroulera à la Maison du Bief.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le lot 15 du lotissement « Sous le Crêt » est de nouveau disponible à la vente.

Une question a été posée sur l'avancement du projet de création de lotissement, Monsieur le Maire informe le conseil que dans l'état actuel, les services de l'état ont refusé ce projet.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Le Président du club de foot de SIROD a pris contact avec M. REYMOND, qui a exprimé le souhait d'utiliser le terrain pour les entrainements, une remise aux normes du stade serait nécessaire. Une rencontre sera réalisée avec les élus.

Cize, le 10 septembre 2021

Le Maire,

Philippe WERMEILLE



